



STAGES DANS DES CABINETS D'OPHTALMOLOGIE

Ce formulaire permet de demander l'attribution de SwissOptom Points (SOP) pour une stage effectué dans des cabinets d'ophtalmologie, des cliniques ophtalmiques ou des entreprises spécialisées en optique.

Une heure de stage correspond à un SOP, avec un maximum de quatre SOP par année pouvant être obtenus pour des stages.

La signature d'une personne responsable de l'institution visitée est requise.

Participant·e

Prénom Nom

E-mail

Stage

Institution

Département

Activité

(brève description)

Date de l'hospitalisation

Durée

Lieu, date

Signature institution
